INITIALES DU MAIRE
7344
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 13 mars 2023 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Jocelyne Bouchard,	conseillère
Monsieur	Normand Bissonnette,	conseiller
Monsieur	Denis Cardinal,	conseiller

Et

Madame	Dania Hovington,	dir. gén. /gref-très.

Un (1) citoyens assistent à la rencontre.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2023-03-046
7344

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2023-03-047
7344

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tel quel le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 février 2023.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2023-03-048
7344

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapports financiers

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 28 février 2023.

- Aqueduc

Secteur Pointe-aux-Outardes :	1 948 m³, moyenne :	70 m³/jr
Secteur Les Buissons :	5 092 m³, moyenne:	182 m³/jr
Station de recherche :	non disponible	
Camping de la Rive :	non disponible	

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mcis de février 2023.

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal : 18 janvier 2023

INITIALES DU MAIRE
7345
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2023-03-049
7345

CORRESPONDANCE

Reçue :

* M. Denis Charland, directeur général, ministère de la Sécurité publique -23-02-20- information que le Village de Pointe-aux-Outardes bénéficie d'une aide financière en vertu du Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Tempête hivernale survenue les 23 et 24 décembre 2022, dans les municipalités du Québec.

Expédiée :

* M. Louis-Philippe Lambert, Avizo Expert-Conseils -23-02-14- envoi de la résolution numéro 2023-02-035 selon laquelle le conseil municipal autorise les travaux de validation et d'étalonnage des huit (8) débitmètres des deux (2) stations de pompage.

* Mme Claudia Laberge, Société canadienne de la Croix-Rouge -23-02-14- envoi de la résolution numéro 2023-02-036 selon laquelle le conseil municipal autorise M. Julien Normand, maire et Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'amendement au protocole d'entente de services aux sinistrés entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge (division du Québec).

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2023-03-050
7345

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2023-03-13.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

2023-03-051
7345

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 368-23, MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT 2001-99 (238-98) ET SES AMENDEMENTS EN VIGUEUR

Le conseiller Jean-François Gauthier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement concernant la circulation et le stationnement 2001-99(238-98) et ses amendements en vigueur. Il est également résolu qu'il y ait une dispense de lecture lors de son adoption.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2023-03-052
7346

VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit percevoir toutes taxes municipales sur son territoire ;

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
7346
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt de la Municipalité de transmettre au bureau de la MRC de Manicouagan, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales, afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du *Code municipal.*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière, soit autoriser à transmettre, dans les délais prévus à la loi, au bureau de la MRC de Manicouagan, la liste des immeubles présentée au conseil ce jour, pour qu'il soit procédé à la vente des dits immeubles à l'enchère publique, conformément aux articles 1022 et suivants du Code municipal, pour satisfaire aux taxes municipales impayées, avec intérêts, pénalités et frais ne soient pas entièrement payés avant la vente.

QU' une copie de la présente et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et à la Commission scolaire de l'estuaire.

2023-03-053
7346

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2022 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le 20 juin 2012, la MRC de Manicouagan a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel fut approuvé par le ministère de la Sécurité civile, le 13 août 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en œuvre dudit schéma, la Municipalité de Pointe-aux-Outardes à l'obligation d'élaborer annuellement un rapport d'activités, et ce, tel que requis en vertu de l'article 35, de la Loi sur la Sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le dépôt du rapport annuel d'activités 2022 (actions 3, 9, 23 et 27) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, préparé par le directeur incendie ;

QUE ledit rapport soit transmis à la MRC de Manicouagan pour dépôt au Ministère de la Sécurité publique (MSP), et ce, conformément à l'article 35, de la Loi sur la sécurité incendie, et en référence à l'action 10 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

2023-03-054
7346

CONGRÈS 2023 – ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière, à assister au congrès 2023 de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu les 14, 15 et 16 juin 2023, à Québec, au coût de 566 $, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

INITIALES DU MAIRE
7347
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2023-03-055
7347

RANDONNÉE VÉLO-VALLÉE – AUTORISATION DE PASSAGE

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation de passage reçue du comité organisateur de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour le 25 juin 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser de passage de la randonnée Vélo Vallée sur la route 138, partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, pour le 25 juin 2023.

2023-03-056
7347

DEMANDE DE DON – OPÉRATION ENFANT-SOLEIL

CONSIDÉRANT QUE la demande de don reçue de M. Serge Lepage dans le cadre de l'événement Opération Enfant Soleil qui aura lieu en juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire un don de 100 $ à Opération Enfant Soleil.

2023-03-057
7347

ACHATS – PROJET CONGÉLATEUR EXTÉRIEUR – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière au Fonds québécois d'initiatives sociales pour l'achat d'un congélateur extérieur afin de l'installer dans l'entrée du Centre des loisirs a été acceptée ;

CONSIDÉRANT QU' il faut procéder à l'achat et l'installation du congélateur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser les dépenses suivantes :

Congélateur 1 porte pleine avec transport au
Centre des loisirs, auprès de Réfrigération Gagnon inc.,
5 807,39 $

Installation d'une prise de courant sur circuit 120 V 15/20 ampères
par VAR inc.
386,02 $

pour un total de 6 193,41 $, taxes incluses.

2023-03-058
7347

PARTICIPATION AU DÉFI PISSENLIT 2023

CONSIDÉRANT QU' il est reconnu par la communauté scientifique que laisser fleurir les pissenlits au printemps est une action concrète et vitale pour les pollinisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE les pissenlits étant parmi les premières fleurs à éclore et représentent donc une source de nourriture (pollen et nectar) importante pour leur survie après la période hivernale ;

CONSIDÉRANT QUE les insectes pollinisateurs assurent le tiers du garde-manger mondial par leurs précieux services de pollinisation (fruits, légumes, etc.) et qu'ils subissent actuellement un taux d'extinction sans précédent, notamment en raison de l'utilisation de pesticides, de la perte d'habitat et

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

des impacts reliés aux changements climatiques ;

CONSIDÉRANT QUE le Défi pissenlit se veut une façon de protéger les abeilles menacées d'extinction en retardant la première tonte de pelouse de quelques semaines pour laisser le temps aux autres fleurs, sources de pollen et de nectar, d'éclore.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyé la campagne du Défi pissenlit et d'annoncer dès le 5 avril prochain, l'adhésion de la municipalité de Pointe-aux-Outardes à l'édition 2023 du défi qui sera lancé officiellement le 5 avril prochain par Miel&Co.

2023-03-059
7348

JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Normand Bissonnette, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de proclamer le 17 mai « Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie » et de souligner cette journée en tant que telle.

Il est également résolu de procéder à l'achat d'un drapeau.

2023-03-060
7348

SALON DU LIVRE DE LA CÔTE-NORD

CONSIDÉRANT QUE le Salon du livre de la Côte-Nord aura lieu le 29 avril prochain à Sept-Îles ;

CONSIDÉRANT QUE 4 bénévoles de la bibliothèque municipale désirent y assister.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser 4 bénévoles de la bibliothèque municipale à assister au Salon du livre de la Côte-Nord qui aura lieu le 29 avril 2023, à Sept-Îles au coût de 24 $ pour l'accès et un budget de 650 $ pour les frais de déplacement.

INITIALES DU MAIRE
7349
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

2023-03-061
7349

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par le conseiller Denis Cardinal, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, de nommer M. Jean-François Gauthier au titre de maire suppléant pour la période du 14 mars au 8 mai 2023.

AFFAIRES NOUVELLES

2023-03-063
7349

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN – APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 23-01 CONCERNANT LE RECOUVREMENT FINAL ET TEMPORAIRE DE LA CELLULE D'ENFOUISSEMENT N°3 (SOUS-CELLULES 3B ET 3C) ET TRAVAUX CONNEXES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE RAGUENEAU

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan désire réaliser des travaux de recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 et des travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité, des conseillers présents, d'approuver le Règlement d'emprunt 23-01 de la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan, qui décrète des travaux de recouvrement final et temporaire de la cellule d'enfouissement n° 3 (sous-cellules 3B et 3C) et des travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau, dont le coût du projet s'élève à 1 011 867,51 $ et autorise un emprunt au montant de 1 011 867,51 $, remboursable sur 20 ans.

2023-03-064
7349

RÉPARATION – BOÎTE DU CAMION F-250 2011

CONSIDÉRANT QUE la boîte du camion F-250 2011 doit être réparée car elle est corrodée;

CONSIDÉRANT les offres de prix reçus pour le matériel et les outils nécessaires pour faire la réparation.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu l'unanimité, des conseillers présents, d'autoriser les dépenses suivantes, auprès de NAPA Baie-Comeau, afin de pouvoir procéder à la réparation de la boîte du camion F-250 2011 :

Côté de boîte gauche	1 075,24 $
Côté de boîte droite	1 075,24 $
Travers pour fond de boîte	1 215,71 $
Peinture et autres fournitures	1 837,87 $
Fusil à peinture	227,99 $
Sableuse pneumatique	142,99 $
Casque à souder	89,95 $
Divers visegrips	739,12 $
Pour un total de	**6 404,11 $, plus taxes.**

2023-03-065
7349

DEMANDE DE DON - RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2023

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Dave Prévéreault qui participe à la Randonnée Vélo Santé 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu l'unanimité, des conseillers présents, de faire un don de 100 $ à la Randonnée Vélo Santé 2023, au nom de M. Dave Prévéreault.

Formules Municipales - No 6614-MST-spécial

INITIALES DU MAIRE
7350
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2023-03-066
7350

FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2023-03-067
7350

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 35.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE/
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

MAIRE